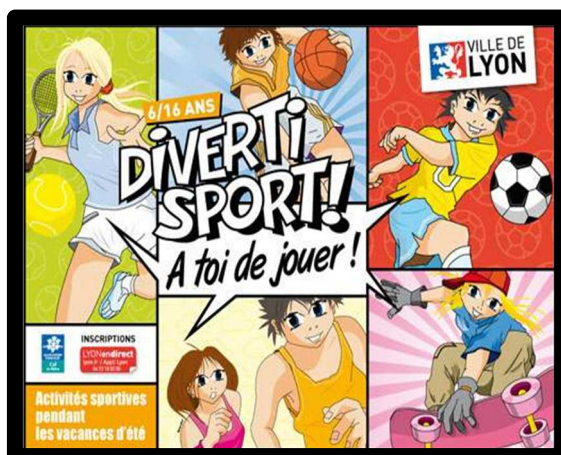


LYON Diverti sport



CENTRE FRANÇOISE HÉRITIER

PROJET PEDAGOGIQUE



SOMMAIRE

Introduction	p.3
Le projet éducatif de la Direction des Sports.....	p.4
Les caractéristiques du centre et ses objectifs	p.5
Les objectifs spécifiques par tranche d'âges	p.9
Les objectifs spécifiques par activité	p.10
Moyen à disposition.....	p.13
1) Matériel	
2) Humain	
Modalités de fonctionnement	p.16

ANNEXES :

Règlement Intérieur (R.I.).....	p.18
Annexe 2.....	p.20
Annexe 3.....	p.21
Annexe 4.....	p.22

INTRODUCTION

Ce projet est suivi d'un avenant adapté à chaque Divertisport et période de vacances scolaires (été et petites vacances). Il est construit par l'équipe de direction et transmis par mail aux animateurs en amont du centre. Ce document est une base de travail commune pour véhiculer des valeurs éducatives aux enfants et transmettre au mieux nos objectifs pédagogiques. Il reste ouvert à tout complément d'informations de l'un des membres de l'équipe de travail.

Cet avenant est consultable sur le centre ainsi que la programmation des activités, et peuvent être communiqués sur simple demande auprès du directeur du centre.

PROJET EDUCATIF

Le **Service Animation Sportive** de la **Direction des Sports** de la **Ville de LYON**, propose aux enfants âgés de 6 à 16 ans, la pratique de différentes activités physiques et sportives au sein du centre *Françoise Héritier*.

Les centres DIVERTISPORT s'inscrivent dans les enjeux du projet éducatif de la Ville de Lyon et doivent répondre à son objectif fondamental : **former des citoyens responsables et actifs**.

Le Service Animation Sportive de la Direction des Sports de la Ville de Lyon, organise des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) appelés Accueil de LOISIRS LYON DIVERTISPORT où les enfants pratiquent des activités physiques et sportives dans un **but éducatif, récréatif ou de découverte**.

Les objectifs éducatifs :

- Permettre à l'enfant et au jeune de **vivre un temps de vacances** (activités de loisir à but récréatif, nouvelles activités physiques et sportives à découvrir).
- Amener l'enfant et le jeune à **découvrir** des pratiques variées et **compléter** leurs expériences sportives : séances d'initiation, mini-stages, pratique de jeux.
- Développer les **rappports entre jeunes** sur différents temps appelant l'esprit d'équipe, le respect des règles, de l'adversaire (rencontres inter centres, apprentissage des règles sportives).
- Promouvoir **l'éducation à la citoyenneté** à travers la pratique des APS (intégration de tous, respect des locaux, du matériel, du personnel).
- **Favoriser l'accès** à la pratique sportive.
- Veiller à ce que le plus grand nombre de ces enfants puissent, aujourd'hui comme à l'avenir, **pratiquer des sports dans des conditions optimales**, c'est-à-dire dans un environnement propre et sain : tri des déchets plastiques (bouteilles, bouchons). Ces interventions s'inscrivent dans le projet de service : **Développement durable**.

Les CARACTERISTIQUES DU CENTRE et ses OBJECTIFS

1) SITUATION GEOGRAPHIQUE

Groupe scolaire F. HERITIER (centre DIVERTISPORT):

1 RUE GEORGES SAND 69007 LYON

☎ : 06.03.93.17.13 Numéro du directeur

Les écoles maternelle et élémentaire sont entièrement affectées au centre Divertisport. Le hall d'entrée, les sanitaires, les vestiaires, la salle de motricité, le restaurant scolaire, le gymnase, le local de rangement du matériel, les cours seront utilisés pour la mise en place du centre.

Les repas seront pris au sein du restaurant scolaire F. Héritier.

Les lieux d'activités sont :

- Piscine Tronchet
125, rue de tronchet, 69006 LYON
☎ : 04 78 89 01 31
- Parc de GERLAND
- Piscine Delessert
40, rue de Gerland, 69008 LYON
☎ : 04 78 72 63 83
- Salle de tennis de table, Plaine des Jeux de Gerland (accès Métro)
- Terrains de tennis du Stade de Gerland et local vélo (accès Métro)

Direction des Sports – Service Animation Sportive – Ville de Lyon

- Patinoire « CHARLEMAGNE »
100 cours CHARLEMAGNE 69002 LYON
☎ : 04.78.84.48.97
- Gymnase G. Rosset
15, avenue du château de Gerland 69007 LYON
- Gymnase Nelson Paillou
23, avenue Francis de Pressensé 69008 LYON
- Gymnase A. Milliat
8, place du Traité de Rome 69007 LYON

2) OBJECTIFS GENERAUX

Sur le centre DIVERTISPORT, nous aurons pour objectif de favoriser une équité dans l'accès aux activités pour tous les enfants inscrits, ainsi que favoriser :

LA POLITESSE et le RESPECT

- Dire bonjour, au revoir, s'il vous plaît, merci...
- Surveiller son langage (écarts, insultes, injures...).
- Différencier le langage employé envers ses copains et les adultes.
- Respecter autrui : les animateurs (consignes, personnes...), ses camarades...
- Se référer à un animateur ou au directeur lors d'un conflit avec un camarade.

L'HYGIENE ET LA SANTE

- Se laver les mains avant le repas.
- Nettoyer sa table après le repas.
- Laisser les locaux propres (gymnase, gradins, vestiaires...).
- Jeter papiers et bouteilles dans les poubelles prévues à cet effet.
- Tirer la chasse d'eau quand je sors des toilettes.
- S'hydrater régulièrement dans la journée.

LA SECURITE ET LE MATERIEL

- S'échauffer
- S'équiper sur les activités à risque :
 - En roller : casque, protections poignets, coudières et genouillères
 - En vélo : casque et vérification de son vélo
 - En patinoire : casque
- Respecter les règles de sécurité.
- Respecter le retour au calme pour chaque activité.

LES CONDUITES ET LES HABILETES MOTRICES

- Construire des situations pédagogiques d'apprentissage adaptées.
- Mise en place de jeux et de mini-stages pour les 6 à 8 ans.
- Mise en place de situations découvertes et de mini-stages pour les 9 à 12 ans.

- Large choix d'activités.
- Gérer ses efforts et maîtriser ses émotions lors de tournois, d'inter centres, de raids...
- S'adapter aux situations nouvelles (parcours motricité...) en résolvant des problèmes moteurs.

LES RELATIONS AVEC AUTRUI

- Evoluer dans les différents rôles sociaux (coéquipiers, adversaires, juges...).
- Définir des règles de jeux et de vie en collectivité.

INTEGRATION DE LA PRATIQUE CULTURELLE EN LIEN AVEC LE SPORT

- Mise en place d'activités culturelles (peintures...) pour les 6 à 8 ans.
- Réalisation de fresques ou plateaux de jeu.
- Mise en place d'ateliers chorégraphiques avec support musical.

Les OBJECTIFS SPECIFIQUES PAR TRANCHE d'AGE

Pour les 6-8 ans	Pour les 9-11 ans	Pour les 12-16 ans
Investissement des enfants dans la pratique d'une activité sportive identique sous forme de stage permettant l'amélioration des capacités motrices (4 à 5 demi-journées)	Recherche d'autonomie : activités au choix tous les après midi	Responsabiliser les adolescents sur les différents temps de la journée : auto-arbitrage, fair-play, déplacements, repas
	Investissement dans une pratique sportive pendant un stage	
	Découverte d'activités variées (le matin) et fixes dans un planning (simplicité de fonctionnement).	Règles de vie en collectivité
Règles de vie en collectivité		Développer le goût de l'effort et l'esprit d'équipe (solidarité)

Les OBJECTIFS SPECIFIQUES PAR ACTIVITE

NATATION (réglementation 1 animateur pour 8 enfants dans l'eau)

- ◆ Découverte du milieu aquatique.
- ◆ Découverte des différentes façons de se déplacer dans l'eau (marcher, barboter, nager en se propulsant).
- ◆ Mettre en place des initiations au sauvetage.

SPORTS DE RAQUETTE

- ◆ Jouer seul (jonglage, envoi...).
- ◆ Jouer avec (envoi, renvoi, échanges avec son partenaire...).
- ◆ Jouer contre (repousser son adversaire, alterner et placer le jeu).

◆

SPORTS COLLECTIFS

- ◆ S'organiser collectivement en attaque et en défense (jeu en appui, soutien, entraide..).
- ◆ Avancer en continuité, progresser vers l'avant (gagne terrain).
- ◆ Prendre des informations et des décisions pertinentes (mise en place de stratégies).
- ◆ Différencier les rôles sociaux (arbitre, attaquant, défenseur, remplaçant...).
- ◆ Respecter les décisions de l'arbitre.

SPORTS DE GLISSE

- ◆ Se déplacer en étant équilibré (rouler, se baisser, sauter, slalomer).
- ◆ Adapter sa position sur l'engin en fonction du milieu (descente de rampes...).
- ◆ Respecter les consignes de sécurité (port du matériel obligatoire).

GYMNASTIQUE

- ◆ Prendre conscience de son corps dans l'espace.
- ◆ Acquérir les verbes d'action (se renverser, rouler, tourner en avant, en arrière, autour, sauter, se déplacer en quadrupédie ou en équilibre sur une poutre...).
- ◆ Respecter les consignes de sécurité (port du matériel obligatoire).

JEUX D'OPPOSITION

- ◆ Acquérir une efficacité dans les verbes d'action : pousser, soulever, retourner immobiliser...
- ◆ Passer d'un affrontement à distance au corps à corps.
- ◆ Dédramatiser le combat.
- ◆ Ne pas faire mal à son adversaire.

ESCALADE

- ◆ Respecter les consignes de sécurité (manipulation, baudrier...).
- ◆ Respecter les rôles sociaux (grimpeur/assureur).
- ◆ Grimper en toute sécurité et de façon autonome.
- ◆ Maîtriser ses émotions.

TIR A L'ARC

- ◆ Respecter les consignes de sécurité.
- ◆ Mémoriser la préparation et la gestuelle du tir.
- ◆ Faire preuve de concentration et de précision sur un objectif individuel.

ESCRIME

- ◆ S'affronter en duel en respectant des consignes de sécurité.
- ◆ Travailler la rapidité d'exécution, les réflexes avec une prise d'information réduite
- ◆ Faire preuve de précision dans ces gestes (technique de déplacement)
- ◆ Apprendre à mener et guider un assaut par le rôle d'arbitre

MOYENS MIS A DISPOSITION

1) MOYENS MATERIEL

Le centre Divertisport Françoise Héritier est ouvert de 8h30 jusqu'à 17h15, du lundi au vendredi, pour les enfants âgés de 6 à 16 ans.

Durant le séjour, les enfants sont répartis en 3 tranches d'âges.

Les enfants choisissent une activité par demi-journée parmi celles prévues sur le planning. Ce dernier peut évoluer en cours de semaine en cas d'intempéries, de canicule ou encore de pollution et pour respecter les contraintes d'encadrement.

Pour les 12-16 ans, les enfants sont acteurs dans la mise en place de leur activité en collaboration avec les animateurs. Le lundi matin, ils organiseront leur planning en fonction des équipements et du matériel disponible.

Dans le cas d'alerte pollution, l'intensité des activités proposées ci-dessus sera modérée, pouvant aussi être remplacée par des sorties musée/visite de casernes de pompiers ou encore activité manuelle pour les plus petits ayant parfois besoin d'un rythme aménagé.

Au début et en fin de semaine, l'équipe pédagogique proposera des activités réunissant tous les enfants.

2) MOYENS HUMAINS

L'équipe sera composé de :

- 1 Directeur
- 1 Adjoint

Les animateurs :

<u>Semaine 1</u>	<u>Semaine 2</u>
6 animateurs	6 animateurs

Un autre animateur pourra intégrer l'équipe d'animation en cas d'absence d'un d'entre eux.

1 personnel de cantine

3) MESURES ENVISAGEES pour l'ACCUEIL de MINEURS en SITUATION de HANDICAP

Notre ACM est aussi en capacité de recevoir un public en situation de handicap dans ce cas-là, nous mettons en place plusieurs étapes :

- Renseignement sur la pathologie de l'enfant.
- Rencontre avec les parents pour identifier clairement la situation de handicap et les différentes conduites à tenir.
- Recrutement d'un animateur spécialisé (APA), pour qu'il assure la sécurité physique et morale de la personne porteur de handicap.
- Faire un point tous les jours avec l'animateur pour savoir comment cette personne évolue dans le groupe et aussi individuellement.

MODALITES de FONCTIONNEMENT

1) INSCRIPTION INTERNET

Chaque famille doit constituer un dossier administratif commun (document se trouvant sur www.lyon.fr).

Une fois le dossier constitué, les familles peuvent inscrire leurs enfants via internet.

2) SUR LE CENTRE

Présentation d'une journée type au centre F. Héritier :

08h30 - 09h00	Accueil des enfants au groupe scolaire F. Héritier + temps libre (jeux en bois, dessins...).
09h00	Départ patinoire Charlemagne.
09h15 - 09h30	Choix des activités et répartition des groupes.
09h30 - 11h45	Activités sportives du matin.
11h45 - 12h00	Récupération des pique-niques.
12h00	Départ des enfants sur leur domicile pour le déjeuner.
12h00	Retour du groupe patinoire à la cantine.
12h00 - 13h15	Repas au restaurant scolaire F. Héritier.
13h30	Accueil des enfants rentrés du déjeuner.
13h15 - 14h00	Temps calme et jeux de société.
13h45	Départ (groupe piscine).
14h00 - 14h15	Choix des activités.
14h15 - 16h15	Activités sportives de l'après-midi.
16h15 - 16h30	Goûter.

Direction des Sports – Service Animation Sportive – Ville de Lyon

16h30 - 16h40	Répartition des groupes pour le lendemain.
16h40 - 17h15	Temps libre (jeux en bois).
16h45 - 17h15	Prise en charge des enfants par les parents.
17h15 - 17h30	Réunion (bilan de la journée) avec l'équipe d'animation.

Les parents peuvent venir chercher leurs enfants entre 11h45 et 12h00 pour la matinée, et entre 16h45 et 17h15 maximum pour l'après-midi.

La direction est présente pour le relationnel avec les parents.

A noter, un enfant rentrant seul peut quitter le centre Divertisport F. Héritier à 17h15 seulement. A partir de cet horaire, l'enfant est placé sous l'entière responsabilité du responsable légal.

Temps d'accueil

Un animateur référent sera nommé chaque semaine et sera responsable de l'accueil, en présence des 2 directeurs.

Durant l'accueil du matin, un autre animateur sera présent au côté du personnel de cantine afin de conditionner les pique-niques dans les réfrigérateurs.

Les autres animateurs seront en charge de la surveillance et du bon déroulement du temps libre.

Un troisième animateur sera responsable du rangement matériel, sur le temps d'accueil du soir.

Sur les temps d'accueil du soir et du matin, aucune activité sportive ne sera proposée pour respecter le rythme de l'enfant.

Des activités culturelles, manuelles et artistiques seront mises en place sur ces temps, comme de la lecture, de la confection de bracelets, des jeux de société ou en bois...

ANNEXES

Annexe 1

Règlement intérieur :

Le Divertisport « **Françoise Héritier** » est prévu pour accueillir des jeunes âgés de 6 à 16 ans, afin de leur permettre la pratique d'activités physiques et sportives.

Le bon déroulement de ces activités nécessite le respect de certaines règles de base. Tous les jours, il est recommandé pour chaque enfant :

- **Une paire de chaussures de sport** avec semelles propres, à ne mettre qu'à l'intérieur.
- **Des vêtements souples** (type survêtement, short).
- **Des vêtements chauds, des gants** (obligatoire pour la patinoire).
- **Maillot et drap de bain** (les shorts, bermuda et caleçon ne sont pas autorisés dans les piscines).
- **Un goûter** pour la fin de l'après-midi.

Les activités :

- **LE RESPECT DES HORAIRES.**
- **LE RESPECT DES LIEUX DE DEPART ET D'ARRIVEE.**
- **LE RESPECT DES ANIMATEURS ET DE TOUS LES ENFANTS.**
- **LE PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE POUR LA PRATIQUE DE LA TROTTINETTE ET DU ROLLER.**

Le matériel

- **Tous les matériels sportifs utilisés doivent être remis en place après chaque utilisation.**

En général :

Le bon déroulement du Divertisport « Françoise Héritier » réclame l'entière collaboration des jeunes y compris entre eux, avec les animateurs. Les jeunes ont le droit de tout mettre en œuvre pour se dépasser à condition de le faire dans un esprit de sportivité et de loyauté. Toute atteinte à cette collaboration ou à cet esprit, qu'elle soit délibérée ou répétée, ainsi que toute incorrection (verbale, physique, gestuelle combinée) sera immédiatement réprimée et si nécessaire sanctionnée, du simple avertissement pour les fautes les plus bénignes, jusqu'au renvoi définitif sans remboursement possible pour les fautes les plus graves.

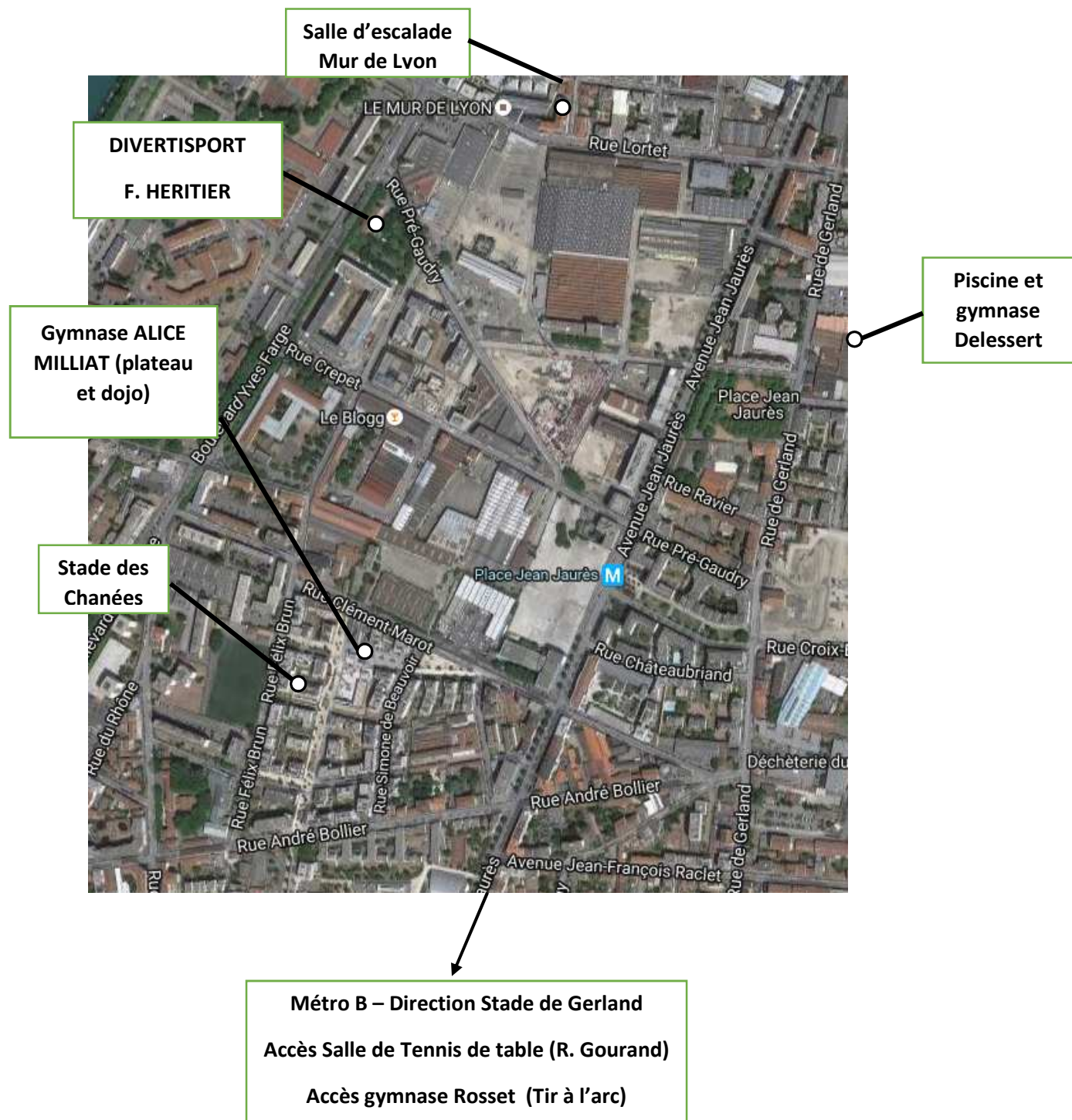
Tout litige sera réglé entre les parents du jeune concerné et le responsable du Divertisport « Françoise Héritier ».

Les enfants et les parents reconnaissent avoir pris connaissance du règlement et s'engagent à le respecter et le faire respecter. Le non-respect du règlement pourra entraîner une exclusion temporaire ou définitive après en avoir averti les parents du ou des jeunes concernés, sans possibilité de remboursement du séjour.

ANNEXE 2

SITUATION GEOGRAPHIQUE – GROUPE SCOLAIRE FRANCOISE HERITIER

SITES DE PROXIMITE



ANNEXE 3

SITUATION GEOGRAPHIQUE – GROUPE SCOLAIRE FRANCOISE HERITIER

